

six autres navires de cette classe en 1969. Un grave incendie survenu à bord de l'hydroplaneur *Bras d'Or* a empêché qu'on le mette à l'essai en 1967. On s'attend à ce que la construction du vaisseau de recherche *Quest* soit terminée au printemps de 1969, et la construction des deux navires de soutien opérationnel se poursuit,—le *Protecteur* devant être terminé en juin 1969, et le *Preserver* cinq mois plus tard. Les négociations en vue de la construction de quatre nouveaux escorteurs d'escadre étaient sur le point d'aboutir, et la construction de ces navires actionnés par des turbines à gaz devrait commencer au début de 1968. À la fin de 1967, toutes les frégates de la Seconde Guerre mondiale avaient été mises en vente, sauf la *Granby*, qui sert de base à l'École de plongée de la côte est.

Instruction.—Les principaux établissements d'instruction de la Marine royale du Canada sont la Base des Forces canadiennes *Cornwallis*, près de Digby (N.-É.); l'École de la flotte *Shearwater*, près de Dartmouth (N.-É.); l'École de la flotte *Halifax*, à Halifax (N.-É.); l'École des Forces canadiennes *Gloucester*, près d'Ottawa (Ont.); et l'École de la flotte *Esquimalt*, à Esquimalt (C.-B.).

Les hommes et les femmes qui s'enrôlent dans la Marine royale du Canada reçoivent leur instruction initiale à la Base des Forces canadiennes *Cornwallis*, où les cours durent normalement 14 semaines. L'instruction en langue anglaise pour les recrues de langue française se donne à la Base des Forces canadiennes de Saint-Jean, et les cours durent en moyenne 21 semaines. Les élèves-officiers admis en vertu du Programme d'instruction pour la formation d'officiers des forces régulières (ROTP) ou du Programme d'instruction des universités (UTP) reçoivent la majeure partie de leur instruction initiale aux collèges militaires du Canada (voir pp. 1254-1256) ou dans une université canadienne; ceux qui ont contracté un engagement à court terme reçoivent leur instruction à la division *Venture* de l'École de la flotte d'Esquimalt. Tous les élèves-officiers reçoivent une instruction pratique dans la flotte à diverses périodes de l'année. Le Programme des divisions universitaires d'instruction navale a pour objet de former des officiers subalternes, destinés à servir dans la Marine royale du Canada ou dans la Réserve. Les élèves-officiers doivent suivre deux périodes d'instruction d'hiver, deux d'été, ainsi que certains cours déterminés. Ce programme doit disparaître en 1968 et on est à mettre au point un nouveau système visant à former des officiers destinés à la Réserve parmi les étudiants d'université.

La Réserve de la Marine royale du Canada.—Le recrutement et l'instruction des officiers et hommes de la Réserve de la Marine royale du Canada se font principalement par l'entremise de 16 divisions de la Réserve navale, réparties à travers tout le Canada, sous la direction du commandant de la Réserve navale, qui est également Directeur général des Réserves, et dont le siège se trouve au QGFC à Ottawa. Les divisions navales sont établies dans les centres suivants:

St-Jean (T.-N.), *Cobot*
 Halifax (N.-É.), *Scotian*
 Saint-Jean (N.-B.), *Brunswick*
 Québec (P.Q.), *Montcalm*
 Montréal (P.Q.), *Donnacona*
 Toronto (Ont.), *York*
 Ottawa (Ont.), *Carleton*
 Kingston (Ont.), *Cataraqui*

Hamilton (Ont.), *Star*
 Windsor (Ont.), *Hunter*
 Port Arthur (Ont.), *Griffon*
 Winnipeg (Man.), *Chippawa*
 Saskatoon (Sask.), *Unicorn*
 Calgary (Alb.), *Tecumseh*
 Vancouver (C.-B.), *Discovery*
 Esquimalt (C.-B.), *Malahat*

Les divisions navales sont commandées par des officiers de réserve et chargées de l'instruction élémentaire et de l'instruction spécialisée des officiers et hommes de la Réserve de la Marine royale du Canada. L'instruction en mer et sur terre des recrues de la Réserve se donne pendant l'été au Centre d'instruction des Grands lacs, à Hamilton.